

De l'opportunité d'introduire des essences exotiques dans la forêt suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **61 (1910)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

61^{me} ANNÉE

FÉVRIER 1910

N^o 2

De l'opportunité d'introduire des essences exotiques dans la forêt suisse.

Nous voyons déjà se dessiner le sourire sceptique de plusieurs de nos collègues à la lecture de ce titre, car nous savons que nos voisins d'outre-Rhin ont déjà inventé un mot pour désigner ce „dada“ de certains forestiers modernes; il s'agit de l'„Exotemanie“. Eh bien! sans passer pour un maniaque ou un emballé dans ce domaine, nous voulons examiner ici les raisons qui nous poussent à étudier cette branche de la culture forestière. En effet, la question des exotiques doit attirer l'attention des sylviculteurs suisses aussi bien que celle de nos collègues d'Allemagne, d'Autriche et de France. Du reste, il ne s'agit pas d'une innovation, car, depuis 2 à 3 siècles au moins, les forestiers et arboriculteurs européens ont cherché à enrichir les parcs et plantations de l'Europe centrale d'arbres étrangers à la région. Tout le monde sait que le marronnier d'Inde, qui fait l'ornement des propriétés de luxe est originaire de l'Asie mineure et qu'il a été introduit en France au commencement du 18^{me} siècle. Il en est de même du noyer commun qui vient de l'Asie mineure et de l'acacia importé de l'Amérique du Nord. Nous pourrions citer encore d'autres exemples de plantes ligneuses qui ont été acclimatées dans les régions tempérées européennes, tels les cèdres du Liban et de l'Himalaya. Si nous nous plaçons au point de vue purement sylvicole, nous devons reconnaître que le pin Weymouth est cultivé depuis près d'un siècle dans nos forêts. Ces cas de naturalisation sont des faits indiscutables et en Suisse, entre autres, plusieurs massifs et bouquets de cette essence se rajeunissent naturellement.

L'étude de l'acclimatation des arbres exotiques est donc une branche de la culture des bois, et il n'est plus permis au sylviculteur de se désintéresser de ce problème qui s'impose actuellement

à lui aussi bien que celui de la protection des forêts, de la sélection des graines, ou que celui de l'utilisation des engrais artificiels dans les pépinières. Reste à savoir si les forestiers suisses, qui travaillent dans d'autres conditions que celles de leurs voisins de l'Ouest, du Nord et de l'Est, doivent copier à la lettre ce qui se fait à l'étranger et suivre nécessairement le même plan d'essais. Nous ne le croyons pas, car la forêt suisse a un type spécial et le morcellement infini de ses masses boisées, leur répartition dans une région essentiellement montagneuse et coupée, sans parler des alternances de la constitution géologique du sol, nous forcent d'agir d'une façon appropriée à nos circonstances.

Le Journal forestier suisse a enregistré à maintes reprises les expériences de nos collègues en matière de naturalisation; nous n'avons donc nullement la prétention d'enfoncer une porte qui depuis longtemps a été entr'ouverte. Mais notre but est d'essayer de présenter à nos collègues la question sous un jour nouveau et en envisageant les choses à un point de vue général.

Si nous considérons le caractère de la flore ligneuse de l'Europe, soit du continent où la question de la culture raisonnée des bois et de l'utilisation des produits de la forêt a été la première en honneur, nous devons reconnaître que cette flore forestière est de beaucoup la plus pauvre. En effet, les autres régions du globe, qui se sont révélées avec les progrès de la civilisation, comme étant des pays forestiers de grand avenir, nous offrent une série d'essences forestières infiniment plus variées et constituant des richesses végétales inconnues en Europe. Les recherches de géo-botanique nous apprennent que la forêt du Japon, celle de l'Himalaya et surtout celle de l'Amérique du Nord comptent trois ou quatre fois plus d'espèces sociales que la forêt européenne et que ces espèces variées ont toutes une utilité technologique. Nous ne parlons pas de la jungle tropicale, encore imparfaitement connue au point de vue technique. Cette dernière offre des richesses spéciales comme qualité et beauté des produits; mais il faut reconnaître que les futaies américaines constituent, soit sous le rapport de la valeur commerciale des bois, soit sous celui de la production en cube une valeur infiniment supérieure.

En notre qualité de sylviculteurs européens, nous sommes donc dans une situation plutôt moins favorable que nos collègues amé-

ricains ou japonais, c'est-à-dire que notre champ d'activité est plus restreint et les éléments qui sont à notre disposition pour constituer des étendues boisées sont peu nombreux et variés. Que sont nos futaies résineuses et feuillues, même les plus belles, à côté des luxuriantes forêts de la Sierra Nevada, du Canada, du bassin du Mississippi ou de la région pacifique? Peu de chose, n'est-il pas vrai? Aussi nous est-il permis non seulement d'envier ce trésor forestier, mais encore de chercher à introduire dans notre culture des bois des éléments capables d'en augmenter la richesse et la valeur. Nous croyons que c'est cette idée première qui a germé dans le cerveau des botanistes sylviculteurs, qui, depuis plus d'un demi-siècle étudient l'acclimatation de certains arbres de valeur dans les jardins et les parcs, comme dans la forêt européenne. Il convient de citer ici les noms de ces pionniers qui sont des „Bahnbrecher“ comme disent les Allemands, car ils ont ouvert les yeux des forestiers de l'ancien monde sur la richesse de la forêt exotique. Wangenheim, Sargent, Mayr, Carrière, Hartig, Weise, Schwappach, de Tubeuf, Titze, Cisar, Beissner, Hickel, Pardé, Jolyet, Booth, etc., ont tous travaillé ou travaillent encore à résoudre le problème, et leurs écrits éclairent la sylviculture du vieux continent.

Parmi toutes ces publications, nous ne pouvons nous empêcher de signaler l'ouvrage de haute valeur ¹ qui constitue le „vade mecum“ du botaniste forestier; le principal mérite du travail du professeur Mayr est d'avoir été exécuté par un savant distingué, mais surtout par un forestier qui, plusieurs fois et durant de longs mois, a parcouru en tous sens les forêts de l'Amérique du Nord et du Japon. Son opinion a donc une double valeur, car elle émane à la fois d'un praticien et d'un explorateur. Il n'est pas étonnant qu'en matière d'acclimatation, nos voisins du Nord et de l'Est aient pris la tête de ce mouvement, car la régénération artificielle, précédée de coupes rases ou définitives, tient une place importante dans la culture des bois. Le forestier allemand peut donner à sa futaie résineuse qui occupe la plus grande proportion du sol boisé, une forme, une constitution et un caractère plus ou moins variables suivant l'altitude, le sol et les besoins locaux du commerce

¹ Prof. Dr *H. Mayr*. *Fremdländische Wald- und Parkbäume für Europa*. Berlin. P. Parey. 1906.

et de l'industrie des bois. Dans ces conditions, il est fort compréhensible que le reboiseur se pose la question de savoir s'il ne convient pas, au moment de reconstituer un massif forestier, de sélectionner, de multiplier peut-être le nombre des essences, en tous cas d'enrichir le matériel futur du peuplement. De là est née l'idée de demander à l'étranger certains arbres dont nous n'avons pas l'équivalent dans notre pauvre flore ligneuse indigène.

En France, la question de naturalisation n'a pas encore gagné autant de terrain, car les conditions forestières sont assez différentes, le taillis sous futaie occupant une place prépondérante dans ce pays. Chez nous, les circonstances sont encore plus spéciales, car les reboisements sur de vastes étendues n'existent pas, la futaie jardinée d'âges mélangés devenant à juste titre toujours plus populaire. Actuellement ces plantations importantes sont, d'une part, exécutées dans certaines régions du plateau où la coupe rase, parfois suivie de cultures agricoles, maintient encore son prestige, et de l'autre, dans les travaux d'afforestation et de protection des montagnes.

Bien que le principe de la régénération naturelle tende toujours plus à nous faire cultiver nos futaies par les seules forces de la nature, il est manifeste que dans bien des cas, la plantation complémentaire doit parfaire aux défauts du semis. En outre, comme nous venons de le voir, la création de forêts protectrices n'en est qu'à sa genèse, et il est à prévoir que les générations futures verront s'accomplir dans ce domaine des travaux fort importants.

Tout forestier sait que depuis longtemps on a introduit dans certaines contrées du centre de l'Allemagne le mélèze des Alpes qui s'y est acclimaté avec un plein succès. D'un autre côté, on n'a pas hésité à boiser la Sologne à l'aide du Pin maritime. Il s'agit là non pas de l'introduction d'essences exotiques, mais de déplacements de nos espèces ligneuses indigènes. Nous avons ainsi la preuve que, dans des conditions appropriées et en les plaçant dans des situations favorables, certains arbres supportent de vivre et de prospérer hors de leur station naturelle.

Avec M. Tessier¹ nous sommes d'avis que „des déplacements d'essences dans l'Europe centrale peuvent mettre ainsi les espèces

¹ *L. F. Tessier*. Inspecteur des eaux et forêts. „Note sur les services que les arboretums peuvent rendre aux intérêts forestiers.“ Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, Tome IX, années 1907—1908 p. 331.

déplacées dans des conditions défavorables, tandis que des introductions d'arbres d'origine parfois très lointaine, si elles sont rationnellement conduites, placent parfois ces essences dans un milieu à tel point semblable à celui de leur pays d'origine, qu'elles peuvent s'y naturaliser complètement“.

Et maintenant, examinons d'un peu près la question. Il convient de rappeler ici les ravages et les défauts de végétation de nos arbres les plus populaires, les plus utiles et les plus répandus dans nos forêts; car il faut reconnaître qu'aucune espèce ligneuse n'est à l'abri des ravages que peuvent exercer sur sa vitalité les animaux, les champignons, les accidents météorologiques ou d'autres facteurs bien connus de tous les sylviculteurs. Nous pouvons donc affirmer qu'aucune essence forestière sociale, même placée dans des conditions les plus favorables, ne nous donne pleine satisfaction. Est-ce à dire que nous devrions renoncer à la culture de ces dernières, pour admettre d'emblée et dans tous les cas de boisement ou de reboisement, l'introduction d'essences étrangères à la région, dans l'espoir de trouver l'élément sans défaut qui constituera la future forêt?

Non, ce n'est pas l'intention de ceux qui prônent l'acclimatation des exotiques. Le but auquel ils tendent est de substituer une espèce étrangère à une indigène là où cette dernière ne prospère pas ou ne donne pas des produits ligneux appréciables et comparables à ceux de l'arbre étranger susceptible de naturalisation. La tendance actuelle de la sylviculture suisse est de renoncer aux méthodes allemandes qui ont été si en faveur dans notre pays il y a un demi-siècle, et qui, par une application restée sans contrôle suffisant, ont provoqué ces déplorables coupes rases dont les forestiers jurassiens, en particulier, ont encore de la peine à faire disparaître les traces. Avec raison on renonce, dans notre pays morcelé et accidenté, à traiter la futaie de la même façon que c'est le cas dans les vastes plaines de l'Allemagne, et l'on admet que pour nos conditions particulières, la forêt jardinée, ou tout au moins la futaie composée d'essences variées et constituant des peuplements d'âges différents, est bien le type auquel nous devons tendre.

Il faut réagir contre l'habitude trop enracinée, en particulier dans nos forêts communales et privées, de vouloir installer artifi-

ciellement et à tout prix le très populaire épicéa, qu'on accomode à toute sauce et qui, à l'état pur, est exposé chez nous plus qu'aucune autre essence, aux ravages de la pourriture rouge et d'une foule d'insectes xylophages. Nous reconnaissons, par contre, que quand il est placé dans des conditions favorables, l'épicéa est l'essence indigène qui donne le plus beau rendement dans le plus court laps de temps. Nous devons reconnaître qu'il n'est pas toujours facile, dans certaines conditions de fertilité et d'altitude, de remplacer cette essence. En effet, en créant une forêt ou en rajeunissant un peuplement, on cherche surtout à obtenir un rendement appréciable. L'épicéa étant le grand fournisseur du marché des bois, on en revient involontairement à lui, et l'on oublie qu'il est parfois dangereux de l'installer à l'état pur sur de grandes surfaces.

Il est encore d'autres cas où les espèces indigènes nous paraissent ou trop peu appropriées ou pas assez variées.

Commençons par les parties marécageuses que certaines entreprises de drainage ont classées parmi les terrains productifs et où des boisements semblent, dans bien des cas, plus indiqués que la culture agricole. Si, des marais, nous gagnons le plateau avec ses taillis de chênes et de feuillus de valeur secondaire, nous constatons également qu'un petit nombre d'essences indigènes peuvent être utilisées pour obtenir une conversion rapide. Il est incontestable qu'en Suisse, tout au moins, la conversion des taillis est, d'une façon générale, reconnue comme désirable par la grande majorité des sylviculteurs. D'autre part, quel est le forestier qui n'est pas fort perplexe quant au choix de l'essence lorsqu'il a comme tâche de boiser une „cuvette à gelée“ où maint arbre n'a pu prospérer ?

Et si nous quittons la plaine pour gagner les hauteurs où la forêt a à lutter, non pas tellement contre les éléments naturels, que contre les prétentions et surtout les droits acquis du pâtre, dans combien de cas le néfaste parcours du bétail ne vient-il pas déjouer les plans du reboiseur ?

Plus nous nous élevons dans les régions élevées, plus la forêt indigène est pauvrement constituée et plus le nombre des essences diminue.

D'un autre côté, nous en revenons toujours à cette constatation que nous révèle la statistique forestière, à savoir que la Suisse

est loin de produire le cube de bois qu'exige son industrie. Il nous faut donc travailler à produire toujours plus de grume, en diminuant autant que possible la production du bois de chauffage que les progrès de la civilisation tendent, malheureusement pour les intérêts forestiers, à remplacer par le gaz, le pétrole et le charbon.

Notre époque veut une vie active, intense, sans perte de temps, et involontairement on attend aussi de la forêt un accroissement rapide et une plus grande production. (A suivre.)



Prunus Mahaleb L. déformés par un champignon parasitaire.

Au commencement de juin 1908, je remarquais que dans les rochers calcaires, secs, exposés au S.-E., plus ou moins boisés, dès les Rapilles de Baulmes à La Côte de Vuittebœuf, situés entre 600 et 800 m d'altitude, au pied du Jura vaudois, la plupart des *Prunus Mahaleb* avaient des rameaux avec jeunes feuilles et fleurs desséchées. La jeune pousse de l'année et une partie de celle de l'an précédent avaient séché assez rapidement. De jeunes rameaux axillaires ne tardaient pas à se développer. (Fig. 1.)

Examinés de près, ces rameaux dépérissants ne laissaient constater à l'œil nu aucune blessure produite par la grêle, ni dégâts causés par les basses températures des 23 au 25 mai 1908. Tout me faisait croire que nous avions affaire à un champignon parasitaire.

En janvier 1909, je fis photographier un *Prunus Mahaleb* attaqué par ce champignon. Cet arbuste (Planche), haut de 7 mètres et de 26 cm de diamètre à la base (18 cm à 1 m 30 au-dessus du sol), situé au bas des Rapilles de Baulmes, à la cote 624 m, représente bien le type des *Prunus Mahaleb* déformés de cette région.

Les rameaux de cet arbuste,¹ attaqués depuis l'origine (une cinquantaine d'années peut-être), ont produit une curieuse ramification, comme cela est le cas pour tous les *Prunus Mahaleb* des environs. L'accroissement de cet arbuste a été diminué par le fait

¹ Fig. 1, photographie prise en juin 1909.